ce pays, jusqu'à ce qu'elle fût prête à tomber entre leurs mains. Et incontestablement les vues de beaucoup de ceux qui consentaient à ce traité de réciprocité, à cette époque, étaient qu'ils espéraient que son effet serait de faciliter graduellement l'absorption de ces colonies par les Etats-Unis,—de créer un sentiment favorable à l'annexion, et d'arrêter le sentiment d'un tout autre caractère qui s'élevait alors. Mais aujourd'hui, il n'y a aucun doute que la disposition à abroger le traité de réciprocité, ne provient pas sculement d'un sentiment d'hostilité envers l'Angleterre, de la part du peuple des Etats-Unis, et en conséquence des prétendues incursions sur leur territoire, parties d'ici, mais elle provient aussi du fait que les taxes pesent lourdement sur lui, et qu'il est devenu nécessaire d'élever le tarif, et de l'idée que, s'il était imposé une taxe sur les produits du Canada qui entrent aux Etats-Unis, il en résulterait un accroissement de revenu. Toutes ces circonstances ont donné lieu au désir, de la part du peuple et du gouvernement des Etats-Unis, de mettre cette question sur un pied différent de celui sur lequel elle a été depuis dix ans, et d'abroger ce traité qu'ils représentent comme étant tout en faveur du Canada, bien que de fait, il soit très considérablement en faveur des Etats-Unis. (Ecoutez! écoutez!) Une autre raison qui rend un changement nécessaire, est-comme nous ne pouvons nous le cacher à nous-mêmes -que notre position comme colonie a été considérablement modifiée par les évènements qui ont eu lieu dans les Etats-Unis. Nous ne pouvons maintenant espérer pouvoir rester les bras croisés, en priant la Providence de nous être propice, sans nous préparer à nous défendre. Nous ne pouvons espérer que l'Angleterre sera prête à prendre sur elle presque tout le fardeau de la défense, et que nous ne serons même pas les bûcheurs de hois ou les charroyeurs d'eau. Il nous faut être les deux. Et si nous obtenons,—comme j'espère que nous l'obtiendrons lorsque le temps en sera venu, grâce aux résolutions qui viennent d'être adoptées, -si nous obtenons le nom et la position d'une nation, nous no devous pas craindre de prendre en mêmo temps les responsabilités d'une nation. ce que nous avons de mieux à faire pour éviter une attaque, est d'apprendre, en temps de paix, à nous préparer aux exigences de la guerre, et de nous mettre-ainsi que doit le faire un peuple de quatre millions d'ames, comme nous le scrops lorsque nous serons

unis ensemble -en état de défendre nos libertés, de quelque côté qu'elles soient atta-(Ecoutez! écoutez!) Nous ne pouvons donc nous empêcher de voir la nécessité d'un changement,-nécessité qui nous est imposée et par notre position politique, relativement à l'état de la représentation en parlement, et par la position dans laquelle nous nous trouvons, en commun avec les colonies maritimes, relativement aux probabilités d'hostilités de la part des Etats-Unis, et à la nécessité de placer le pays en état de défense. La nécessité d'un changement est donc admise,-et je crois qu'il n'y a guère seul membre de cette chambre, d'un côté ou de l'autre, qui ne l'admet pas, - les uns pensent que ce changement doit avoir lieu d'une manière, tandis que les autres pensent qu'il doit avoir lieu d'une autre manière; les uns pensent,-et le président du conseil paraissait être de cette opinion à une certaine époque—que le changement le plus désirable, scrait le moindre projet de fédération du Canada, divisé en deux ou trois provinces,-que ce scrait là le meilleur moyen de prévenir les maux qui nous menacent. D'autres pensent que nous pouvons continuer à marcher tels que nous sommes.

L'Hon. J. S. MACDONALD-Ecoutez!

ceouter!
L'Hon. J. H. CAMERON—Et d'autres pensent que le seul moyen par lequel nous pouvons atteindre à une position satisfaisante, serait une union des colonies soit conformément à ce projet, soit par une union législative. J'aimerais à savoir combien il y en a qui croient que nous pouvons marcher

L'Hon. Proc.-Gén. MACDONALD -

Ecoutes! coutes!

tels que nous sommes?

L'Hon, J. H. CAMERON--Je crois qu'il n'y a pas six membres de cette chambre qui croient que, avec les difficultés de notre position, nous pouvons faire fonctionner l'Union sous les conditions actuelles. Si nous ne le pouvons pas, alors nous avons le choix entre la dissolution de l'Union, en revenant à l'ancienne position que nous occupions avant l'Union, -- ce que personne ne désirerait pour un instant,-ou une fédération des deux Canadas, ou le projet plus vaste de l'Union de toutes les colonies de l'Amérique Britannique du Nord. Si l'on veut examiner pour un instant tous ces projets sous le veritable point de vue sous lequel ils doivent être examinés, l'on verra qu'à l'égard de la